

PRÉJUGÉ

Reprenant le précepte socratique inscrit au fronton de l'Académie, Montesquieu énonçait élégamment une partie de l'enjeu de la question qui nous occupe, il y a plus de deux siècles et demi, dans son *Esprit des lois* : « Je me croirois le plus heureux des mortels, si je pouvois faire que les hommes pussent se guérir de leurs préjugés. J'appelle ici "préjugés", non pas le fait qu'on ignore de certaines choses, mais ce qui fait qu'on s'ignore soi-même » (Montesquieu, 1970, p. 35). Le cortège des prénotions est, on le sait, une cible privilégiée du scientifique, de ceux qui s'initient à la sociologie - Durkheim ne préconise-t-il pas une telle distanciation dans ses *Règles de la méthode*? - ou qui participent à l'édification des sciences humaines et, *a fortiori*, des relations interculturelles.

Deux exemples de faits divers, tirés au hasard dans la presse écrite ou audiovisuelle, vont nous permettre d'entrer dans le vif du sujet.

Le 1^{er} juillet 1989, à Lille : un homme est retrouvé affalé sur son volant, sur la route nationale. Il est en situation de perte de conscience, proche de l'inanition. Les pompiers interviennent. Ils refusent de l'emmener à l'hôpital car ils « supposent » qu'il est ivre. Puis, la police arrive et lui demande ses papiers. Il n'a pas sa carte grise et son attestation d'assurance. Il reçoit une contravention, est embarqué au commissariat où il reste plus de deux heures, toujours en état de malaise. On finit par appeler un médecin pour la réalisation d'une prise de sang. On est donc toujours dans l'hypothèse première, émise par les pompiers, qu'il est en état d'ébriété. L'ambulance est enfin appelée. L'homme en souffrance est alors amené à l'hôpital où l'interne se base sur la même supposition que les combattants du feu. Il finit cependant par le faire transférer en unité de neurologie. C'est là qu'il meurt d'une commotion cérébrale. Le résultat de la prise de sang : zéro degré d'alcoolémie ! Le malheureux avait sur lui une carte de soins indiquant qu'il souffrait d'une maladie cardio-vasculaire.

En octobre 1991, à Paris : deux femmes asiatiques portant le même nom sont prises l'une pour l'autre. Celle qui venait pour un examen prénatal est confondue avec celle qui demandait un avortement. On devine la suite catastrophique. Là aussi les préjugés, avec leurs composantes informationnelles peu maîtrisées, leurs effets sur l'organisation du travail policier ou médical, leurs aspects émotionnels et stéréotypiques, accompagnés d'une absence forte d'attention à l'autre et d'observation clinique, conduisent à de dramatiques conséquences.

Seca Jean-Marie, « Préjugé », in Gilles Ferréol et Guy Jucquois (éd.), *Dictionnaire de l'altérité et des relations interculturelles*, Paris, Armand Colin, 2003, pp. 279-283.

Dans le domaine des relations internationales, on obtient régulièrement des preuves de la permanence de ce genre de phénomène. Lors des négociations diplomatiques tendues, en février 2003, entre la France et les États-Unis, pour ou contre le vote, à l'ONU, d'une résolution autorisant la guerre en Irak, les contre-propositions françaises ont donné lieu, dans les milieux politiques conservateurs et dans la presse américaine, à la production de stéréotypes mêlés de passion agressive : les Français y sont dépeints comme « cultivant l'art de la retraite ou de la fuite », « lâches », « corrompus », « ingrats par rapport aux sacrifices des GI de la Seconde Guerre mondiale, morts dans l'Hexagone », « motivés par des intérêts basement matériels », « singes capitulards amateurs de fromages ». Un journaliste du *Wall Street Journal* qualifie Jacques Chirac de « rat hurlant » et de « proxénète de Saddam » ; un autre journal trouve Dominique de Villepin « oléagineux ». L'anathème se mue en injure raciste quand certains propos d'un organe néoconservateur accusent les Français d'être « antisémites » (*Le Monde*, 12 février 2003, pp. 3 et 16). Bien entendu, il ne s'agit là que de réactions d'humeur, l'amitié franco-américaine datant de plus de deux siècles et demi d'histoire commune. En France, Jean-François Revel, dans *L'Obsession anti-américaine*, a d'ailleurs pu décrire un penchant de même nature dont la minoration et l'affaiblissement sont des objectifs essentiels de tout dirigeant politique responsable. C'est surtout l'utilisation consciente de stéréotypes à des fins de propagande qui doit être fermement condamnée.

L'affaire du rapport plagié du gouvernement britannique, début février 2003, sur les prétendues dernières révélations à propos des découvertes concernant l'armement irakien appartient à ce registre manipulateur. Nombre des données citées étaient directement copiées et collées. Sans que la référence aux sources soit faite, six pages sur dix-neuf provenaient d'une thèse de postdoctorat s'appuyant sur des données vieilles de douze ans et sur deux articles scientifiques parus en 1997, alors que le but du rapport officiel était de faire le point le plus récent, parallèlement au compte rendu du général Colin Powell devant le Conseil de Sécurité de l'ONU (« Le mauvais plagiat de Londres », *Libération*, 8 et 9 février 2003, p. 2). On a alors l'impression que les données sur la dictature irakienne sont livrées pour justifier le préjugé. Tout se passe comme s'il fallait légitimer l'immobilisation, lourde financièrement parlant, de milliers de soldats et de matériel dans la péninsule arabique, avant que les chaleurs de mai ne rendent impossibles les manœuvres.

Définition et exemple d'appréhension expérimentale

Le mot *préjugé* appartient, par son étymologie (*praejudicare*) comme par ses conséquences potentielles, au champ des représentations anticipantes et justificatrices de conduites, engendrant parfois des *quiproquos* et des confusions : « juger préalablement » ou faire état d'une « opinion toute faite » en

constituant des expressions synonymiques courantes. Dans le cadre de la psychosociologie, ce terme dénote un jugement négatif, dévalorisant, basé parfois, et en partie, sur des présupposés positifs, porté sur des objets (matériels, symboliques, sociaux), des groupes ou des individus, caractérisés sociodémographiquement ou culturellement par un trait particulier, souvent minoritaire. Il s'agit d'une *attitude* qui renvoie classiquement à trois composants : celui des *affects* et des évaluations auxquelles ils conduisent (mépris, rejet, dénégation, haine, amour, ambivalence) ; le domaine des *cognitions* et des modes d'organisation du monde qu'elles supposent, fondés principalement sur le stéréotype et la catégorisation ; l'espace des pratiques et des actes (le niveau *conatif*) qui devraient découler, directement ou non, du préjugé ou qui pourraient éventuellement lui donner une inspiration et une forme. Dans ce texte, nous approfondirons plus particulièrement l'aspect affectif de ce type d'attitude, le traitement de sa dimension cognitive étant effectué dans le cadre de la présentation du vocable « stéréotype » et celui du versant conatif pouvant être appréhendé dans l'écrit sur la « discrimination » (Bourhis et Gagnon, 1994 ; Myers et Lamarche, 1992).

Les travaux de Robert Rosenthal et Lenore Jacobson sur les effets de la représentation de l'intelligence en milieu scolaire indiquent, par exemple, que des préjugés « positifs » peuvent avoir des conséquences prescriptives ahurissantes : des élèves d'une classe de Primaire qui étaient intentionnellement désignés, au hasard et de façon arbitraire, comme plus intelligents que la moyenne (en fait, ils avaient un score réel proche de la moyenne aux tests du quotient intellectuel) par des psychologues ont été perçus comme tels par leurs professeurs qui n'étaient pas informés de la supercherie et ont fini par le devenir beaucoup plus, suite aux injonctions positives que ces derniers produisaient à leur endroit (cité in Seca, 2001, pp. 69-70).

Le préjugé est donc un « mets de choix » pour les expérimentateurs qui en ont manipulé divers éléments, comme notamment leurs effets sur la vie sociale ou politique ou leur aspect cognitif et affectif. Rappelons les expériences sur la stratégie du handicap intentionnel de Berglas et Jones lesquels vont supposer, conformément aux prédictions de la théorie de la comparaison sociale de Leon Festinger, que les gens rendus incertains quant à leurs capacités et à leurs aptitudes réelles vont se fabriquer intentionnellement des « freins » s'ils sont soumis à un examen de type universitaire (ou à un test quelconque), afin de préserver artificiellement une bonne vision d'eux-mêmes. En prenant une drogue ou de l'alcool avant un examen, on peut choisir d'attribuer l'échec à la conduite d'addiction et la réussite, si elle a lieu, à ses propres capacités. L'idée des expérimentateurs est de faire participer des étudiants volontaires à une recherche sur les liens entre les performances à des résolutions de problèmes et les effets de différentes drogues. Dans leur expérience, certains de leurs sujets vont délibérément vouloir

Seca Jean-Marie, « Préjugé », in Gilles Ferréol et Guy Jucquois (éd.), *Dictionnaire de l'altérité et des relations interculturelles*, Paris, Armand Colin, 2003, pp. 279-283.

consommer une drogue qui aura des effets nocifs sur les performances intellectuelles (le Pandocrin), uniquement parce qu'ils ont l'impression de ne pas être bons dans un domaine, suite à une évaluation préalablement négative de leurs aptitudes. En étant rendus « insécures », les sujets, à mauvaise image d'eux-mêmes et de leurs résultats, vont choisir d'accroître leur handicap avant de passer les tests de résolution de problème, en utilisant volontairement une médication affaiblissante plutôt que celle favorisant la performance. Ceux qui sont confiants, suite à une évaluation préalable positive, sont beaucoup moins nombreux à adopter une telle stratégie (Berglas et Jones, 1978).

Autoritarisme et nature du dogmatisme

Les travaux sur les préjugés ne se sont pas cantonnés à la seule approche expérimentale. Influencés par la psychanalyse, des équipes de psychosociologie clinique, comme celle de Theodor Adorno et de ses collaborateurs, ont entrepris dans *La Personnalité autoritaire* une recherche fondamentale durant les années 1940 aux États-Unis (Adorno *et alii*, 1950). Il s'agissait d'étudier les attitudes et les idéologies des Américains, et plus spécifiquement de ceux ayant des préjugés contre les groupes minoritaires. Les auteurs présupposaient que les gens, ayant plus de préjugés que la moyenne, disposaient aussi d'une personnalité plus rigide, conformément à l'hypothèse de Sigmund Freud sur l'origine conflictuelle et familiale des névroses.

Une première enquête fut menée auprès de deux mille sujets, de toutes conditions sociales, mais blancs et non juifs, sur la base d'une échelle d'antisémitisme, décrivant des préjugés envers les Juifs. Les enquêtés devaient exprimer leur accord sur une échelle bipolaire en six points. Le but de ce travail était de voir s'il y avait un lien entre un haut score à ce test et les réponses concernant l'évaluation d'autres groupes minoritaires comme les Noirs ou les Philippins. L'observation de corrélations entre les diverses mesures incita les chercheurs à postuler l'existence d'une tendance à l'*ethnocentrisme*, dimension englobante, centrée sur la valorisation du groupe d'appartenance et sur la dépréciation des autres communautés ethniques. On se proposa alors de construire une échelle qui mesurait une telle tendance, comprenant des items axés sur le rejet latent ou explicite des minorités, de l'étranger et des individus différents. Poursuivant leur réflexion, un troisième instrument d'enquête fut envisagé : on supposa l'existence d'une relation entre l'autoritarisme, d'une part, et le nationalisme, l'ethnocentrisme ou l'adhésion probable au fascisme, d'autre part. On mit au point l'échelle d'autoritarisme, qui fut baptisée « F » (comme « fascisme »), permettant de discriminer les enquêtés souscrivant à l'idéologie démocratique et ceux dits « antidémocratiques », qui préféraient grandement des énoncés vantant très

fortement l'obéissance, le respect strict des lois, la valorisation de la famille, de l'appartenance nationale ou de la discipline.

Une telle approche partait de l'idée qu'on peut agréger des indices et les faire concorder sur la base d'une lecture « symptomatologique », à la manière du psychanalyste qui interprète divers épisodes de la vie du patient pour remonter à la structure de la personnalité et aux événements traumatiques, d'origine familiale, pour expliquer des conduites compulsives ou une névrose spécifique. C'est pourquoi les données quantitatives, issues de l'application des échelles comme celle centrée sur l'autoritarisme, furent croisées avec des approches qualitatives (entretiens conversationnels et psychanalytiques, tests projectifs) auprès de ceux ayant un très haut ou très faible score aux questionnaires sur les préjugés. On découvrit l'existence de l'emploi systématique des stéréotypes chez les sujets « autoritaristes » et donc d'un style particulier d'élaboration des connaissances, en liaison avec certaines caractéristiques personnelles comme l'ambivalence par rapport aux parents autoritaires, accompagnée d'une admiration excessive et d'un report de l'agressivité refoulée sur des groupes extérieurs minoritaires.

En effet, les parents autoritaires, exerçant plus de pression disciplinaire et de conduite rigide, peuvent engendrer des sentiments négatifs chez leurs enfants qui vont enfouir dans l'oubli leurs impressions néfastes subies durant leur soumission à la famille. Les dimensions positives seront associées aux parents et aux futurs éducateurs, chefs, partenaires de travail. Les reliquats affectifs négatifs peuvent resurgir sous une autre forme, par une exigence extrême, persécutrice, vis-à-vis de groupes étrangers ou minoritaires. Il y a alors une sorte de clivage accentué entre les « bons » et les « méchants », les « propres » et les « sales », le « bien » et le « mal », fondée sur la honte ou la culpabilité d'avoir voulu se révolter contre l'autorité des parents. Cette scission des affects soutient l'engagement et la passion stéréotypique des sujets autoritaristes, membres potentiels ou réels des mouvements fascistes ou intégristes : « En projetant ses désirs honteux sur les autres, l'individu à préjugé a la possibilité de penser à ce qui, sans cela, serait tabou. Le style de pensée qui en résulte s'apparente à celui que l'on trouve dans la presse à sensation qui prétend s'offusquer des affaires sexuelles scandaleuses, mais les recherche néanmoins continuellement, et les décrit dans leurs détails pour faire plaisir à ses lecteurs. En agissant ainsi, [un tel] individu [...] peut se construire une image du monde dans laquelle ce sont toujours les autres gens qui ont des désirs pervers mettant en péril la décence, sans jamais reconnaître [qu'il] pourrait avoir les mêmes désirs » (Billig, 1984, p. 460.) Le bouc émissaire est ainsi un réceptacle et un espace projectif « socialement utile », favorisant l'écoulement de la bile autoritariste de ce type d'individu, anxieux devant la diversité du monde et la différenciation qu'elle engendre dans les catégorisations et le savoir.

Cette approche globale de la mentalité autoritariste est fascinante. Elle a cependant reçu certaines critiques sans que, pour autant, on puisse remettre en cause la pertinence du projet de recherche. L'une des difficultés principales tient dans la question de la classification des individus à préjugés : à partir de quel degré se verrait-on, soi-même ou l'un de ses proches, classé dans le groupe des « potentiellement fascistes », du fait d'avoir émis une réponse de plus, exigeante, sur la non-tolérance à la cigarette dans un espace public ou le refus de certaines pratiques violentes dans les enceintes scolaires (voir le récit de Mara Goyet, paru en 2003, in *Collèges de France*, Paris, Fayard) ? On sait que l'anathème est facilement utilisé à toutes les sauces dans certains milieux qui se disent « alternatifs » ou « libertaires ». Il y a une pénalisation du délit de racisme. Ne pourrait-on pas inclure, du coup, dans ces actes délictueux l'insulte « raciste » ou « fasciste », adressée pour un « oui » ou pour un « non », dans certaines situations de la vie quotidienne, à tel ou tel commerçant ou à un enseignant, voulant faire respecter certaines règles élémentaires des transactions financières ou de la vie scolaire ?

On a tenté, à la suite des travaux d'Adorno, de faire émerger une tendance psychologiquement rigide dans n'importe quelle situation, indépendamment de la coloration idéologique de celui qui véhicule un préjugé. Les travaux de Milton Rokeach sur le dogmatisme indiquent l'existence d'une telle conformation chez des personnes de gauche autant que chez des sympathisants de droite (Rokeach, 1960). L'analyse électorale du vote d'extrême droite montre d'ailleurs que les communes « rouges », parfois communistes, du pourtour de Paris ou à Marseille, sont, pour une partie de leur population, passées au vote « Front national » au milieu des années quatre-vingt. Les recherches de Jean-Pierre Deconchy dans les milieux catholiques (Deconchy, 1980) ou les travaux de Thomas Pettigrew permettent d'envisager une préstructuration sociale de la rigidité mentale. Deconchy voit dans l'emprise orthodoxe une tendance du groupe d'appartenance qui régule les opinions de chacune de ses entités lorsque celles-ci sont confrontées à des situations fragilisant leurs croyances. Cette orientation n'est pas automatique mais elle est liée à la systémique d'un groupe endoctriné et aux dérives qu'elle implique. Pettigrew a trouvé que les groupes sociaux modestes faisaient montre de moins de préjugés autoritaristes dans le sud des États-Unis comparativement à d'autres régions comme le Nord, réputées plus tolérantes (Pettigrew, 1959). On peut donc postuler l'existence d'une modulation ou d'un ancrage différencié des préjugés dont la production dépendrait des relations intergroupes, du contexte historique ou juridique, de la manière dont sont reconnues les minorités ou bien de l'état de frustration relative des groupes en situation de comparaison sociale (Guimond et Tougas, 1999). Il faut, pour conclure, retenir les principaux résultats (échelles, techniques de croisement des données, métathéorie psychanalytique sur l'origine des compulsions, style rigide et stéréotypique en liaison avec l'héritage familial) des travaux sur la

Seca Jean-Marie, « Préjugé », in Gilles Ferréol et Guy Jucquois (éd.), *Dictionnaire de l'altérité et des relations interculturelles*, Paris, Armand Colin, 2003, pp. 279-283.

personnalité autoritaire, mais en les nuancant en fonction d'une approche multifactorielle et contextuelle et sans substantialiser rituellement un trait particulier d'une conduite d'un individu sous le prétexte d'y détecter des connotations fascisantes. Quant à la lutte contre les préjugés et les effets qu'ils engendrent, on consultera l'article sur la discrimination.

📖 ADORNO Theodor *et alii* (1950), *The Authoritarian Personality*, New York, Harper et Row.

BERGLAS Steven et JONES Edward (1978), « Drug choice as a self-handicapping strategy in response to noncontingent success », *Journal of Personality and Social Psychology*, vol. 36, n° 4, avril, pp. 405-417.

BILLIG Michael (1984), « Racisme, préjugés et discrimination », in MOSCOVICI Serge (sous la dir. de), *Psychologie sociale*, Paris, PUF, pp. 449-472.

BOURHIS Richard et GAGNON André (1994), « Les préjugés, la discrimination et les relations intergroupes », in VALLERAND Robert (sous la dir. de), *Les Fondements de la psychologie sociale*, Boucherville, Gaëtan Morin, pp. 707-773.

DECONCHY Jean-Pierre (1980), *Orthodoxie et sciences humaines*, La Haye, Mouton.

GUIMOND Serge et TOUGAS Francine (1999), « Sentiments d'injustice et actions collectives : la privation relative », in BOURHIS Richard et LEYENS Jacques-Philippe (sous la dir. de), *Stéréotypes, discrimination et relations intergroupes*, Sprimont, Mardaga, pp. 201-231 (1^{re} éd. : 1994).

MONTESQUIEU Charles de Secondat, *baron de la Brède et de*, (1970), *De l'Esprit des Lois*, Paris, Gallimard (1^{re} éd. : 1748).

MYERS David et LAMARCHE Luc (1992) *Psychologie sociale*, Montréal, McGraw-Hill.

PETTIGREW Thomas (1959), « Regional differences in anti-Negro prejudice », *Journal of Abnormal and Social Psychology*, vol. 59, n° 1, juillet, pp. 28-36.

ROKEACH Milton (1960), *The Open and the Closed Mind*, New York, Basic Books.

SECA Jean-Marie (2001), *Les Représentations sociales*, Paris, Armand Colin.

TAGUIEFF Pierre-André (1987), *La Force du préjugé. Essai sur le racisme et ses doubles*, Paris, Gallimard.

Seca Jean-Marie, « Préjugé », in Gilles Ferréol et Guy Jucquois (éd.), *Dictionnaire de l'altérité et des relations interculturelles*, Paris, Armand Colin, 2003, pp. 279-283.

☞ *Attitude, ATTRIBUTION (théories de l'-), Déviance, Discrimination, Ethnocentrisme, GROUPES RESTREINTS (dynamique des -), Institution, INTERCULTUREL (didactique de l'-), REPRÉSENTATION SOCIALE, SOCIALISATION, Stéréotype, Valeurs*